

L'identité politique baule (Côte-d'Ivoire)

H. Memel-Fote et J.P. Chauveau

Historiologie, historiographie et signification de la tradition

Depuis les premiers travaux ethnologiques des administrateurs français des années 1890 et 1900, les recherches sur les caractères identitaires des différents groupes ethniques se sont multipliées en Côte-d'Ivoire. Le cas des Baule, localisés dans le centre du pays, — il s'agit des populations « baoulé », originaires du centre du pays —, a particulièrement retenu l'attention en rapport, peut-être, avec le « poids politique » qui leur est couramment attribué, à tort ou à raison. Bien que d'orientations diverses, ces recherches fournissent un corpus permettant de saisir un ensemble de variations dans les thèmes au cours du temps.

Nous tenterons de les ordonner en distinguant trois niveaux d'élaboration de la tradition :

1) La tradition telle qu'elle est dite (ou *historiologie*) au travers d'informations recueillies auprès d'interlocuteurs supposés être les porte-parole qualifiés des communautés.

2) Le travail de reconstitution (ou *historiographie*), mis en œuvre à partir de ces informations.

3) Le niveau de *l'analyse contextuelle*, relatif à la conjoncture historique (économique, politique, idéologique...) dans laquelle s'inscrivent les productions historiographiques aussi bien qu'historiologiques de la tradition.

Nous conviendrons d'affecter à chacun de ces différents niveaux d'élaboration une *procédure spécifique de production de savoir historique* (en tenant pour déjà démontré le caractère « produit » de la tradition) :

1 - A l'historiologie correspond une procédure que nous appelons, faute de mieux, *élection*. Elle consiste à dire plus qu'à démontrer, à révéler plus qu'à justifier l'état du savoir historique « populaire », sans avoir à se préoccuper de l'existence de versions contradictoires (même, et surtout, si cette existence est connue des informateurs). Nous considérons ici comme second le problème bien réel du biais systématique introduit par la situation sociale particulière des informateurs et traditionnistes qui « disent » la tradition, car ce biais n'infirme pas l'existence d'un état particulier du savoir historique « traditionnel » en fonction des conjonctures.

2 - A l'historiographie correspond une procédure de *sélection* qui consiste, après examen des informations et leurs éventuelles variations ou contradictions, à en privilégier certaines et à proposer une reconstitution d'ensemble cohérente. Dans le sens que nous donnons ici à l'historiographie, les historiographes peuvent être et sont effectivement d'origines diverses : administrateurs coloniaux, chercheurs professionnels, personnages politiques ou notables locaux, érudits intéressés par l'histoire locale, etc. Cette variété dans la nature sociale des historiographes rend possible la variété des « épistémè » au sein de l'historiographie. Il existe, d'autre part, un élément de « tradition » propre au niveau historiographique : l'historiographe est soumis d'une manière ou d'une autre, même lorsqu'il la rejette, à l'autorité des sélections opérées par ses prédécesseurs ou certains d'entre eux. On peut noter enfin l'existence d'un « retour » de l'historiographie sur l'historiologie, notamment lorsque le traditionniste est aussi un lettré.

3 - Par opposition aux procédures d'élection et de sélection qui, pour la première, vise à « dire le vrai » et, pour la seconde, vise à établir le « réel probable », la procédure caractéristique de l'analyse contextuelle est la *com-préhension* dans le double sens du terme : comprendre comment et pourquoi telle tradition revêt la ou les formes qui lui sont données par l'historiologie.



Sculpture baoulé.
B.N. Fonds T.C.F.

tie aussi bien que par l'historiographie en un certain lieu et à un certain moment ; comprendre, c'est-à-dire prendre ensemble les diverses figures historiographiques et historiographiques de la tradition afin d'en tracer la configuration, d'en suivre les variations selon les conjonctures historiques et d'en reconstituer moins la réalité objective que la signification historique.

C'est essentiellement cette dernière procédure que nous illustrons ici, à partir du cas des Baule de Côte-d'Ivoire. Nous ne pourrions approfondir certains points de méthode (notamment les espaces communs aux trois procédures que nous avons abruptement distinguées), non plus qu'envisager de manière exhaustive l'ensemble de la littérature sur le corpus de tradition qui nous intéresse ici : l'identité baule formulée au travers de la tradition de son unité politique. Plus particulièrement encore, nous interrogerons ce corpus de traditions au regard de la question de l'État, comme élément et plus encore comme moteur de l'unité et de l'identité baule. Cette question traverse, en effet, les trois niveaux ci-dessus distingués : le royaume baule du temps des premiers souverains (en l'occurrence des reines) et le problème de sa perpétuation occupe une grande place dans l'historiographie ; la question de la forme étatique et de son évolution, voire de sa décadence, est un point de débat important dans l'historiographie ; ces points de vue s'éclairent enfin par leurs rapports avec l'histoire qui s'est faite à partir de la colonisation, à partir de la création d'un État colonial, puis d'un État ivoirien indépendant, au regard notamment de la situation des « producteurs de tradition » dans cette histoire.

On voit l'importance accordée d'emblée à la dimension politique comme opérateur de la production de tradition. Sans prétendre couvrir l'ensemble de cette dernière question, cette hypothèse nous servira de fil conducteur pour l'analyse diachronique des configurations successives repérables dans l'historiographie et l'historiographie de la tradition baule.



La « tradition » dans la confrontation coloniale : 1893-1910

Le premier ensemble d'informations significatives sur les traditions baule en général et sur la tradition politique en particulier, est constitué par les écrits des agents coloniaux de la première période de pénétration. Cette période correspond aux trois premières phases distinguées par Weiskel (1980) et précède la phase de résistance finale (le processus de colonisation formelle s'achève tardivement en pays baule, durant la Première Guerre mondiale).

Nous disposons d'un corpus de documents publiés (notamment : Verneau 1895, Lasnet 1898, Delafosse 1900 et Clozel 1906) et de traditions relevées dans un document d'archive (Benezet et Carpentier 1905). (Le corpus pourrait être complété, pour cette période comme pour les suivantes, à partir de la bibliographie de Luig 1895).

Sans préjuger des acquis et des progrès à venir de la critique historique d'ordre technique relative à ce corpus, nous pouvons faire les remarques suivantes du point de vue de notre problématique.

L'historiographie que révèle ces documents s'avère à la fois variable et hautement électorale au travers de deux sous-ensembles de traditions : celui du récit fondateur de la migration baule et celui, impliqué par le précédent, de la liste des « souverains agoua » issus du sous-groupe walebo.

Les récits de la constitution du peuple et de l'identité baule en Côte-d'Ivoire font état d'une migration à partir de l'actuel Ghana, en plusieurs vagues et dès le deuxième quart du XVIII^e siècle. Elles aboutissent à un métissage, au moins partiel, avec les premiers occupants de la région située entre les fleuves Bandama et Nzi. L'identité et l'unité baule sont forgées autour du personnage de la reine Abla Pokou, connue plus simplement comme la « reine Pokou » (Abla Pokou), et autour d'institutions et de différenciations politiques dont elle est le garant (nomination, spécialisation, hiérarchisation, répartition géographique des différents sous-groupes essentiellement). Des variantes sont perceptibles quant à l'identité même de la reine et des principaux personnages historiques qui l'accompagnaient, quant à la désignation des différents sous-groupes, quant à l'origine du groupe statutairement privilégié (les Agoua), mais la variation la plus fondamentale oppose la version rapportée par Lasnet (1898) à celle décrite par Delafosse (1900). Selon le premier, la migration est présentée comme un processus d'expansion délibérée, conduite de la rive gauche à la rive droite de la Comoé par la souveraine d'un groupement politique autonome (distinct, en particulier, des Ashanti) et dont les institutions politiques suivraient, en quelque sorte, la progression. Delafosse fait état de traditions qui, à l'opposé, font découler un nouvel ordre et une nouvelle configuration politiques de l'épisode du passage de la Comoé par un groupe hétérogène de fuyards, dont le leader fonde l'unité et l'identité nouvelles par le sacrifice d'un enfant et l'érection d'une hiérarchie dont elle devient seulement alors, la souveraine. (Nous passons ici sur d'autres variantes concernant le parcours de la migration, l'identité exacte de l'enfant sacrifié, etc., ainsi que sur une première version recueillie par Delafosse et publiée par Verneau, où la chronologie de la migration reflète celle de l'occupation régionale plus particulière du sud du pays baule).

Les recueils des listes dynastiques (Delafosse 1904, Delafosse in Clozel 1906, Tellier in Clozel 1906, Carpentier 1905) des souverains walebo héritiers de Pokou et de sa nièce Akoua Boni, qui lui succéda, révèlent également des variantes recueillies par Delafosse avant 1900, par le même en 1904 (in Clozel 1906) et par Carpentier en 1905. Ici, la variation consiste en la mise en évidence progressive de la complexité des pratiques de succession dynastique. Conçue d'abord par Delafosse comme l'application mécanique de la succession entre « oncle » et « neveu » utérins (Delafosse 1900), puis, par l'application de ce principe entre des lignées utérines différenciées (Delafosse in Clozel 1906), la succession apparaît avec Carpentier comme le résultat de stratégies d'alternance entre des lignées concurrentes localisées dans des villages différents.

Retenons pour notre propos les exemples significatifs d'« élection » à l'œuvre dans les traditions rapportées dans les documents de cette époque, notamment : l'occultation des traditions d'autochtonie au profit de la tradition de migration des nouveaux occupants ; la « condensation » dans les traditions de la période de la migration comprise entre le passage du fleuve Comoé et la nouvelle implantation au nord de l'actuel pays baule ; l'« élection » de la tradition walebo aux dépens de celles d'autres sous-groupes (notamment les Faafwe, dont on peut supposer, par ailleurs, à la suite de travaux convergents, qu'ils constituèrent une confédération comparable à celle des Walebo) ; enfin, la prépondérance de l'une ou l'autre des lignées dynastiques, selon l'origine des informateurs et l'implication croissante des militaires et administrateurs français dans les mécanismes de la chefferie, à un moment où l'enjeu de la pénétration française révèle les stratégies concurrentes des « sièges » prééminents (ceux de Sakassou et de Mahonou).

L'historiographie élaborée par les agents de la colonisation reflète leur principale préoccupation : rechercher et localiser les principaux foyers d'autorité. La procédure de sélection traduit

un contexte politique où la connaissance ethnographique qui s'élabore (notamment avec Delafosse) doit tenir compte de pratiques coloniales spécifiques. Il en découle, dans l'interprétation de l'historiographie rapportée, une rationalisation de cette contradiction qui se manifeste de plusieurs manières.

— Première manière : la reconnaissance d'un véritable État historique baule, qui ne survivrait plus que par « l'autorité morale » des Agoua du Walebo. L'autorité est ainsi repérée en même temps que ses lignes de faiblesse, entraînant une sélection des informations et des interprétations de Delafosse aux dépens des autres historiographes.

— Seconde manière : la pratique, en apparence paradoxale, qui consiste « à ne pas cesser de répéter aux Ouaraébo qu'ils constituent le groupe le plus important du Baoulé » (Carpentier 1905), tout en encourageant l'indépendance des sous-groupes territoriaux qui, à ce moment, reconnaissent encore l'autorité des Walébo ou encore en obligeant ces derniers à s'adresser pour régler leurs litiges à un tribunal indigène, où l'influence d'un autre groupe important (les Faafwe) est prédominante (*Ibid*). Tout se passe alors comme si l'interprétation historiographique sélectionnait les traditions, pour les faire correspondre à la pratique coloniale : affirmer l'existence d'un pouvoir central pour pouvoir démontrer sa décomposition.

— Troisième manière : la constatation que la pratique politique locale est certainement plus complexe que la théorie que l'on s'en fait, à la suite notamment des effets incontrôlés de l'intervention française dans la succession d'un chef walebo (Kwamé Guié, tué par les Français en 1902). Cette constatation reste cependant confidentielle et confinée dans les documents d'archives. Elle met à jour, en effet, le conflit potentiel entre, d'une part, la nouvelle structure de pouvoir que met en place l'Administration (chefs nommés, « représentants », juges aux « tribunaux indigènes... ») et, d'autre part, l'existence d'une théorie locale de la légitimité de l'autorité.

Quelle signification historique accorder aux différents aspects historiographiques et historiographiques de la tradition dans cette conjoncture d'affrontement avec le pouvoir colonial ? Les variations de la tradition semblent traduire la confrontation à un contexte entièrement nouveau d'une figure identitaire déjà probablement complexe au regard de l'étendue du « pays baule » et de l'hétérogénéité de son peuplement. Dans ce contexte, il semble (en attendant que les recherches historiographiques actuelles fournissent des précisions supplémentaires) que la « pacification » forge une nouvelle identité baule sur des bases politiques nouvelles : situation commune de résistance aux Français, en dépit de la collaboration de certains sous-groupes ou de certaines catégories sociales (Weiskel 1980, Memel-Fote à paraître, Chauveau 1987-b) ; intégration par ce processus de groupements périphériques, notamment sur les marches orientales du pays ; reconversion économique forcée après le démantèlement des activités d'orpaillage et d'échanges prévalant antérieurement avec, pour conséquence, une commune aversion pour le dispositif « dioula » protégé par l'administration.

Ce n'est apparemment pas autour de la prééminence Walebo, reconnue et, dans une mesure certaine, imposée par l'historiographie coloniale, que se crée une nouvelle identité unitaire (l'historiographie révèle, à cet égard, bien des éléments non unitaires), mais c'est à partir d'éléments qui demeurent encore définis négativement. En bref, il semble que nous ayons affaire à l'apparition d'une nouvelle « identité en soi » dont l'ambiguïté est illustrée par le divorce entre, d'une part, le pouvoir, en partie réel, accordé par l'administration aux chefs nommés par elle et, d'autre part, les conditions de légitimité de l'autorité perçues par les populations et par les chefs collaborateurs eux-mêmes.



Des années 1910 à la Seconde Guerre mondiale : la gestation d'une identité nouvelle

Cette période s'étend de la résistance armée finale des Baule aux premiers développements de l'économie de plantation qui devient l'élément structurant central de la société civile « ivoirienne » en émergence. L'historiographie est remarquablement peu abondante. Elle ne permet guère de replacer l'historiographie dans son contexte, à l'exception du recueil de Ménalque (1933) correspondant à une nouvelle génération de rédaction de « coutumiers », dont le propos est d'actualiser les recueils du début du siècle sans entraver « l'évolution » des coutumes (Brevié 1929, Reste 1934).

Par rapport au corpus de la période précédente, l'historiographie (d'après, notamment, l'ouvrage de Ménalque) rapporte le sacrifice fondateur à une sœur d'Abra Poku (Akissi Variassé) en faisant de la mort de l'enfant de la reine une mort naturelle ; en outre, elle semble insister sur l'antagonisme entre Baule et Agni et officialise l'appartenance de sous-groupes auparavant réputés « prébaule » ou « métissés », au noyau des « tribus » fondatrices de l'ethnie : akoué, kodé...). Nous ne possédons pas, pour cette période, de relevés dynastiques de la chefferie walebo, bien que son titulaire soit toujours considéré « le premier des Baule ». (Les relevés ultérieurs donneront un aperçu sur le caractère troublé de la succession, entre les années 1910 et le début des années 1920).

Concernant l'historiographie, on ne peut que noter, outre le peu de place accordé à la recherche ethnographique par les administrateurs de l'époque, la référence aux travaux de Delafosse ou aux versions qu'il rapporte de la tradition. Plus généralement, la cartographie des ethnies et des groupes utilisée par l'administration pour l'ensemble du territoire de la colonie est fondée sur ses données. C'est à partir de celles-ci que l'administration met en place les divisions territoriales et, à partir des années 1932, les « chefferies de canton ».

La pauvreté du corpus historiographique et historiographique contraste avec l'intensité des processus de production de nouvelles formes sociales dans la colonie. Se développe une nouvelle représentation des peuples devenus « ethnies », représentation fondée sur une caractérorologie coloniale essentialiste, fonctionnaliste et hiérarchisante. Aux yeux de l'administration, les ethnies s'organisent entre elles selon une hiérarchie fonctionnelle (Chauveau et Dozon 1987). Démis de leur souveraineté politique vis-à-vis des autres peuples, les Baule sont identifiés non plus par des traits historiographiques (où la tradition « politique » était mise en avant), mais par des traits « économiquement orientés » imputés à des prédispositions d'ordre psychologique. « Le » Baule se caractérise ainsi par sa vocation d'agriculteur, son caractère individualiste et son adaptabilité aux changements d'ordre économique (commerce, migrations). « Le » Baule est considéré comme une *figure intermédiaire* dans la configuration générale ivoirienne qui fait opposer, toujours aux yeux de l'administration, d'une part les populations forestières « anarchiques » du sud et les populations disciplinées des savanes du nord et, d'autre part, les populations forestières « primitives » de l'ouest à celles,

culturellement supérieures, de l'est (Chauveau et Dozon 1987).

Ce statut intermédiaire fait néanmoins des Baule une « mauvaise forme » pour les catégories classificatoires coloniales. Ce pur effet de représentation, mais aussi le réel processus de « balkanisation » des différents sous-groupes, l'affaiblissement de l'autorité des chefs désormais tous nommés et les conflits de succession au sein des chefferies (repérables dans les archives ou les recherches ultérieures portant sur cette période), semblent correspondre à une véritable recomposition de l'identité baule. Celle-ci s'effectue à partir des divisions administratives établies par la domination coloniale, d'une part, et de processus internes à la société désormais ivoirienne, d'autre part (constitution de « bassins économiques » régionaux spécialisés).

Schématiquement, le *pays* baule et l'*ethnie* baule sont affectés de particularités propres, qui interfèrent avec les distinctions opérant dans la société globale soumise à l'État colonial. Le premier occupe une place importante pour son rôle commercial et de communication, avec, notamment, une population relativement nombreuse de non-Baule et de petits colons. L'image de l'ethnie baule est affectée, quant à elle, par les nombreux travailleurs saisonniers baule s'employant dans les plantations agni et de Basse-Côte, voire de la Gold Coast (régions faisant figure de pôle « d'évolution ») et par la précocité des migrations vers les villes (notamment du fait de la population féminine baule). L'ethnie baule apparaît à la fin des années 1930, à la fois comme une entité ethnique statutairement peu valorisée, et comme une population « adaptative » qui, à la fin de la période, entreprend une véritable recolonisation de son territoire et substitue progressivement aux migrations temporaires de travail, une migration de colonisation vers le sud et déjà vers l'ouest. Elle fournit, en outre, une proportion notable d'auxiliaires indigènes au dispositif colonial, tout en participant à la constitution d'associations contestataires dans des centres urbains. Il semble, d'ailleurs, que le rôle des « évolués » citadins, pour l'ensemble des groupes ethniques de la colonie, ait été particulièrement important dans l'élaboration des nouvelles identités ethniques de l'époque.

On ne peut inférer trop mécaniquement de l'absence de renouvellement historiographique et de la rareté des indications historiographiques, une relation de cause à effet entre celles-ci et un processus de recomposition encore non achevé de l'identité ethnique baule. On peut cependant émettre l'hypothèse d'une correspondance non arbitraire entre ces deux ordres de fait, traduisant la maturation d'une identité « en soi » très différente de l'identité précoloniale — notamment par le fait que la référence à l'unité politique ne constitue plus un axe dominant d'identification, celle-ci opérant bien davantage par un « positionnement » vis-à-vis des autres groupes régionaux et de l'État colonial.

Des années 1940 à l'indépendance : l'usage d'une identité politique nouvelle dans la contestation anti-coloniale

Relativement à cette période, la distinction entre sélection historiographique et éléction historiographique ne peut être que floue. Les références historiographiques considérées comme quasi-officielles (celles essentiellement de Delafosse : dans le mémoire de fin d'études de l'école William Ponty de Dakar rédigé dans les années 1940 par Kouamé Guié, futur chef supérieur des Baule ; dans le rapport politique du Commandant de cercle de Bouaké, Riam, en 1953) et le discours d'ordre historiographique (par les précédents et par F. Houphouët-Boigny dans divers passages de sa déposition dans le cadre de l'enquête de 1950 sur les « incidents survenus en Côte-d'Ivoire », connue sous le nom de « rapport Damas ») interfèrent notablement. Une enquête plus approfondie (en particulier à partir des articles de presse de l'époque), permettrait sans doute de corriger le biais éventuel induit par la faiblesse de notre corpus. Quelques indications semblent cependant significatives.

L'historiographie s'enrichit d'une nouvelle variante à propos

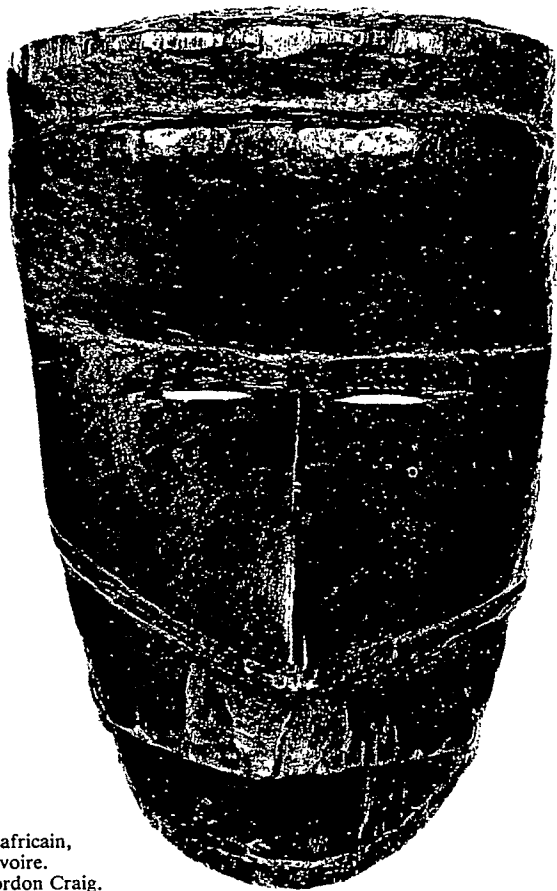
des conditions historiques de constitution de l'ethnie. Kouamé Guié fait référence à la migration d'un groupement politique, dont l'identité est déjà constituée autour des lignées agoua. La synonymie qu'il établit entre « Agoua » et « Baoulé » promeut l'ensemble des Baule à la dignité de la noblesse walebo. L'accent est mis sur la nature peu guerrière, mais aussi sur la richesse des Baule « historiques ». Quelques années plus tard, Houphouët-Boigny fait également « résonner » le thème d'une identité baule, dont l'organisation politique demeure influente. Il confirme son allégeance, en tant que chef du canton de Akoués du sud, vis-à-vis du chef des Walebo, Kouakou Anoublé.

Les relevés dynastiques de la chefferie walebo par Kouamé Guié et l'administrateur Riam reflètent ce nouvel intérêt pour l'identité politique baule. Si la liste des souverains baule est directement empruntée à Delafosse (y compris par Kouamé Guié lui-même) pour la période antérieure à la « pacification » achevée, on voit se renforcer l'« éléction » de la tradition dynastique de Sakassou (celle à laquelle appartiennent Kouakou Anoublé et Kouamé Guié), au détriment des autres lignées agoua (de Mahonou et Sokobo). La comparaison des listes dynastiques fait apparaître *a posteriori* la période 1907-1925 comme une phase de conflits de succession, marquée par la présence de « régents » temporaires, voire de vacance de pouvoir.

Le renouveau de la problématique étatique dans l'historiographie de l'époque n'est pas contradictoire avec l'utilisation, cette fois par des Ivoiriens, des travaux de Delafosse (auquel Houphouët reprend l'image de la « Côte-d'Ivoire aux soixante ethnies »). L'historiographie coloniale est acceptée, mais néanmoins corrigée sur un point, dont l'intérêt est actuel : celui de la permanence et non simplement la « survivance » d'une identité baule fondée sur son unité politique. Il est d'ailleurs paradoxal de constater les conclusions opposées qu'en tirent Kouamé Guié et Houphouët-Boigny. Le premier, futur chef supérieur des Baule, conclut à l'usage des maîtres de l'École intercoloniale de William Ponty sur sa préoccupation d'éduquer « les enfants », plutôt que de s'intéresser aux vieux « incapables d'évoluer » ; au contraire, Houphouët-Boigny prend soin de faire acte d'allégeance à l'autorité traditionnelle alors qu'il incarne, aux yeux des « évolués » et de la fraction éclairée de l'administration, la modernisation des élites. Le paradoxe sera levé après 1952, année de la reconnaissance du R.D.A. par l'administration coloniale et de la nomination de Kouakou Anoublé comme « chef supérieur ». Kouamé Guié succédera à ce dernier en 1958, dans les fonctions les plus « traditionnelles » qui soient, tandis qu'Houphouët-Boigny condamnera ces mêmes fonctions à l'extinction naturelle, en décrétant peu après le non-renouvellement des titulaires des chefferies de canton.

De son côté, l'ethnographie de tradition coloniale se poursuit, essentiellement représentée par les travaux de B. Holas. Dans sa typologie culturaliste, il reprend les grandes lignes de la caractérologie prévalant déjà antérieurement. Il classe cependant les Baule avec les Anyi et les Abbron parmi les « formes culturelles supérieures avec une organisation politique plus ou moins développée », derrière les « formes savanaises d'influence soudanienne » mais devant les « formes sylvestres archaïques », les « civilisations à faciès culturel sylvestre » et les groupes lagunaires et côtiers. Mais, « pénétré jusqu'à l'os du patrimoine culturel des peuplades archaïques absorbées » (*sic* !) le Baule se distingue de l'Anyi par deux traits : un progrès technique peu accusé (les Anyi possèdent des exploitations agricoles plus importantes) et l'attachement aux divinités africaines (l'Agni accepte le christianisme « avec ferveur ») (Holas 1954).

Le contexte de la production historiographique et historiographique permet d'en esquisser la signification. Les revendications économiques et politiques qui émanent alors de la société ivoirienne, contribuent à renforcer la problématique de l'État dans cette production. La contestation porte en premier lieu sur la légitimité de l'État colonial et de ses pratiques. Le pouvoir



Masque africain,
Côte-d'Ivoire.
Coll. Gordon Craig.

politique centralisé à l'échelle de la colonie n'est pas remis en cause. C'est, à l'exception de tentatives sécessionnistes des Anyi-Sanwi, son conservatisme, non son existence, qui est critiqué. Mais sa légitimité est confrontée à des modalités différentes d'exercice du pouvoir politique, référées au passé précolonial. L'autorité « traditionnelle » prend valeur non, à proprement parler, d'alternative, mais d'opposition signifiante à l'usage des acteurs contemporains, opposition qui fait ressortir l'altérité radicale du mode colonial d'exercice du pouvoir. Un référent précolonial est reconstruit par ceux qui sont les plus engagés dans les changements : les « évolués », illustrés ici par des figures aussi différentes que le futur chef supérieur des Baule ou le futur Président de la République (Amon d'Aby serait, à l'époque, une figure comparable exprimant une représentation plus typique des intellectuels Anyi).

En second lieu, la possibilité d'imposer des changements politiques passe par l'adhésion des détenteurs de l'autorité « coutumière » dans les zones rurales. Revenons un instant sur la question de la « politisation » des chefferies, évoquée par l'administration aussi bien que par le corpus historiographique et historiographique. Dans les années 1940, Kouakou Anoublé, chef des Walébo du nord, est l'un des rares chefs traditionnels d'envergure à sympathiser avec son entourage influent, avec le P.D.C.I.-R.D.A. (Parti Démocratique de Côte-d'Ivoire, section territoriale du Rassemblement Démocratique Africain) dont Houphouët-Boigny n'est alors que l'une des figures marquantes. Anoublé n'est pas reconnu comme « chef supérieur » dans la hiérarchie administrative du « commandement indigène », au contraire des chefs abron, atié, ébrié, abé ou anyi-ndénié (le chef supérieur de l'Anyi-Ndénié, Boa Kouassi, était aussi parent par alliance d'Houphouët-Boigny). L'administration doit faire face à la « politisation » des chefferies et fait pression sur Anoublé en lui offrant la fonction de « chef supérieur » contre son désengagement vis-à-vis du R.D.A., ce qu'Anoublé refuse. Le R.D.A. étend alors son influence parmi

les chefs (notamment baule) et, semble-t-il, dans les cultes à masque importants du pays baule. L'autorité « traditionnelle » redevient un enjeu dans l'affrontement nouveau entre le lobby colonial archaïsant et les revendications des « évolués » et des « planteurs » africains. (De là, découle l'importance de l'alliance passée entre le R.D.A. et Gbon Coulibaly, chef des Sénoufo, d'une part, et le Mogho Naba, souverain des Mossi d'autre part : ces chefs contrôlent les principales régions pourvoyeuses de main-d'œuvre agricole, dont l'utilisation se répand chez les gros et moyens planteurs du sud).

En redevenant un enjeu réel, la « récupération » des autorités coutumières locales signifie aussi, en dépit de la reconnaissance de l'unité politique du pays baule, *qu'est entérinée la transformation* des chefferies, donc de l'identité politique baule elle-même : individualisation extrême des sous-groupes ; prise de pouvoir par des lignées non légitimes ou même par des lignées de statut inférieur, voire de descendants de captifs ; tendance à la « patrilinéarisation » de la succession dans certains cas, expulsion des femmes des fonctions d'autorité officielles, disparition des pratiques d'alternance du pouvoir entre lignées localisées dans des villages différents, etc. De même que se cristallise en des formes nouvelles l'autorité « traditionnelle », l'identité baule des années 1940 et 1950 se construit sur des bases très différentes de ce qu'elle a pu être avant la colonisation. La trame des identifications ethniques reflète celle des différenciations régionales structurées et hiérarchisées, à partir des années 1930, en fonction du « développement inégal » de l'économie de plantation et de l'émergence de nouvelles formes socio-culturelles : la cristallisation de nouvelles élites intellectuelles et militaires, les « évolués ». Des médecins notamment, comme Houphouët-Boigny (promotion 1925) et A. Denise, sont en pleine période d'activité.

Dans ce contexte général, la nouvelle identité baule s'exprime de façon privilégiée au travers du thème de l'unité politique de l'ethnie. Le « référent précolonial » prend, à ce niveau, une double signification, il suscite une double distanciation réflexive vis-à-vis de la situation de l'époque. A l'égard du pouvoir colonial, en premier lieu, il participe d'une conscience achevée de la situation coloniale imposée par un « autre », radicalement « autre ». A l'égard de la configuration de la société civile ivoirienne dont procèdent les formes nouvelles d'identification ethnique, le « référent précolonial » baule charrie déjà, en second lieu, des éléments entièrement nouveaux quant à la manière de se penser vis-à-vis des autres entités ethniques (soumises elles-mêmes à redéfinition). Dans cette perspective, il semble bien que, loin de correspondre à l'émergence d'un particularisme prédonné qualifié (si mal) de « tribal », les procédures d'identification ethnique relèvent de faits collectifs inséparables de la « totalité » ivoirienne qui, désormais, leur confère leur signification historique et aussi leur complexité spécifique. Cette complexité n'est pas imputable à la seule difficulté de démêler ce qui serait « réellement » traditionnel, de ce qui serait le résultat des changements liés à la colonisation. Elle traduit davantage le caractère de « fait social total » et le caractère de *processus* que présente l'identité ethnique dans le cadre ivoirien — caractères que l'analyse en termes d'oppositions « tribales » ou d'essences s'avère incapable de cerner. Bien que l'on ne puisse développer ce point, on peut l'illustrer par quelques exemples. La nouvelle identité baule se constitue alors partiellement en opposition avec l'image identitaire anyi développée par les lettrés urbanisés et les moyens et gros planteurs, anciens employeurs de main d'œuvre baule. Cette opposition est davantage ressentie dans le cercle de Dimbokro (proche de la région d'origine d'Houphouët-Boigny et de quelques figures importantes du R.D.A.), où l'économie de plantation se développe au point de concurrencer celle du « vieux » pays anyi, dont les chefs coutumiers restent engagés dans la collaboration avec le pouvoir colonial. Un autre exemple, interne à la configuration baule, montre que la dimension politique de l'identification ethnique suscite un réaménagement des solidarités internes : c'est celui des tensions

qui se créent après la reconnaissance définitive par l'administration du leadership R.D.A. (après 1952) entre jeunes et vieux, parti et chefs coutumiers du pays baule. C'est d'ailleurs dans cette phase précédant immédiatement l'indépendance, qu'Houphouët-Boigny se sépare de son épouse apparentée à la chefferie du Ndenié, anyi, et épouse une femme baule qui serait apparentée à la dynastie agoua du Walebo.



L'usage contemporain de la tradition politique baule dans le cadre national

La période inaugurée par l'Indépendance ivoirienne est caractérisée par la mise à l'écart du pouvoir colonial comme figure par rapport à laquelle s'effectue réflexivement l'identification. En dépit du manque de recul historique, on peut tenter de situer brièvement la signification des procédures identitaires baule dans la période contemporaine, à partir d'un corpus dont les deux caractéristiques principales sont : l'ampleur (l'ethnie baule a attiré de nombreux chercheurs et observateurs) et la diversité (ethnologues et historiens professionnels, écrivains, politiciens, érudits locaux, etc.).

Dans l'abondante historiographie, les documents écrits par les Ivoiriens se font de plus en plus nombreux (voire la bibliographie de Loucou, 1982). Nous ne citerons que pour mémoire, parmi les historiographes professionnels, les anthropologues et historiens non ivoiriens, dont l'apport est considéré ici sous le seul angle de leur audience auprès des auteurs ivoiriens : P. et M. Étienne (1965, 1971) et surtout P. Étienne (1966, 1968, 1971, 1975) pour leur interprétation des causes historiques, mais aussi structurelles et psycho-culturelles de la décomposition du royaume historique baule ; P. de Salvarte-Marmier (1965) pour sa reconstitution de l'histoire du peuplement et sa première ébauche d'une histoire politique non-unilinéaire du pays baule ; J.P. Chauveau (1976, 1977, 1978, 1979, 1982) pour l'accent mis sur les bases économiques de l'inégalité sociale, sur les facteurs économiques de cohérence interne et les relations fortes avec l'ensemble ouest-africain ; T.C. Weiskel (1976, 1978, 1980) pour son analyse systématique et critique de l'identité historique baule. (Les travaux importants d'U. Luig : 1985-a et 1985-b sont récents et souffrent de n'être pas traduits en français).

Du côté des professionnels ivoiriens, M. Kangha (1965), mais surtout M.S. Bamba (1978, 1986) et J.N. Loucou (1976, 1978, 1982-a, 1984-a, 1984-b) ont traité, dans une perspective historique, de l'histoire politique baule. Plus encore que dans le discours des intellectuels ivoiriens de la phase précédente, est affirmée la problématique de l'État historique. La richesse empirique des travaux est, de manière significative, corrélative de la dilution du concept d'État dans celui de « formation sociale », soit pour le faire correspondre à la fraction de population qui fait l'objet de l'analyse (le pays nzikpli chez Kangha, l'« État elomwen de Tiassalé », voire l'ethnie elomwen chez Bamba), soit pour rendre compte d'une organisation territoriale différenciée mais répondant à un modèle typique de l'État « africain » décentralisé (Loucou). Pour Niangoran-

Bouah (1970), le « royaume baoulé de Sakassou » illustre à la fois un trait culturel commun aux Akan (l'institution monarchique) et le caractère syncrétique de la « civilisation » baule vis-à-vis de celle de l'Ashanti dont elle dérive. L'historiographie ivoirienne du royaume ou de l'État baule met en avant, de façon générale, un « modèle » d'exercice du pouvoir légitimé par sa décentralisation, son aspect « proto-démocratique », son respect des particularismes locaux. L'interprétation de Delafosse est critiquée davantage pour « l'ethnocentrisme » de ses catégories (il ne voit pas d'État car ne se manifeste pas à ses yeux un pouvoir de type régalien occidental), que pour son analyse d'ensemble (notamment le dépérissement du pouvoir agoua historique). Salvarte-Marmier lui est préféré comme source reconnue de compilation historiographique mais, en fin de compte, la filiation est loin d'être interrompue vis-à-vis de Delafosse.

L'unité baule historique prend donc valeur de modèle de gouvernement, de gestion politique d'un ensemble de diversités locales. Celles-ci sont mises à jour, dans des perspectives différentes, par les chercheurs « académiques » et des érudits locaux. Les premiers sont animés d'un esprit d'inventaire systématique des formes culturelles traditionnelles, bien qu'à de rares exceptions près, les chercheurs soient originaires des groupes culturels étudiés ; les seconds, qui constituent une figure nouvelle de l'historiographie, sont davantage enclins à mettre en lumière, pour les glorifier, des groupes ou des personnages locaux (Tiacoh 1967 et 1983 ; Kokora Bitty n.d. pour un groupe anyi dont l'histoire est très mêlée à celle des Baule). L'histoire ainsi localisée est largement informée par les événements de la phase coloniale récente, celle que de nombreux informateurs, lettrés ou non, désignent comme celle de « l'arrivée » ou de « l'avènement » de « la » politique.

Cette tendance à la localisation des recherches est en outre une source de renouvellement de l'historiographie, notamment en ce qui concerne l'autonomie ou la prééminence de certains groupements « oubliés » par l'historiographie (cas des Kongo dans Tiacoh 1983 ; des Yaouré dans Niangoran-Bouah 1970, sur la base probable de traditions faafwe également recueillies en 1973 par le griot sénégalais Dembo Kanoute, s.d.). Les relevés dynastiques postérieurs à l'indépendance traduisent à la fois les procédures d'élection historiographique et de sélection historiographique. La transcription des traditions recueillies à Sakassou auprès de Kouamé Guié II ou de ses notables (mission UNESCO 1971, Kanoute s.d., Loucou 1977) aboutit à une liste à peu près stéréotypée d'où est dorénavant absente la quasi-totalité des représentants de la lignée agoua de Mahonou. Au contraire, la confrontation des traditions et le recours aux relevés antérieurs par les chercheurs professionnels, tendent à les faire inclure et déterminent un « allongement » notable de la liste des chefs walebo considérés comme les souverains des Baule (Salverte-Marmier 1965, Loucou 1984-a). Un cas intéressant est celui de la liste dynastique de ces mêmes souverains recueillie par le griot sénégalais Kanoute, auprès du chef faafwe de Bouaké : la liste est constituée des seuls chefs faafwe pour la période précédant la pénétration française et, pour la suite, des chefs walebo de la lignée de Sakassou nommés par les Français.

La tradition politique baule sert de support à une réflexion sur les problèmes de légitimité du pouvoir, réflexion destinée explicitement à un usage contemporain dans les domaines politique, culturel, religieux voire économique. La forme « africaine » de l'État (Loucou 1984) ou la forme « akan » de la nation (Niangoran-Bouah 1970) sont repensées dans le contexte actuel (Tiacoh 1983, p. 76, souligne la difficulté de constituer une couche de représentants locaux « acceptables » dans les sociétés où, à l'inverse du pays baule, n'existait pas « d'encadrement traditionnel » avant la colonisation). Allant plus loin encore, des auteurs d'origine baule utilisent la forme littéraire pour solliciter la tradition dans un sens explicitement politique. Dans une pièce de théâtre, l'ethnologue Z.G. Nokan (1984) fait de la reine Pokou un monarque éclairé sachant réformer les institutions politiques au bénéfice des masses

populaires. Dans un roman, le ministre P. Akoto Yao (1986) défend, dans un autre sens, la royauté éclairée : sa force réside dans sa lutte contre les pratiques archaïques et l'ouverture aux sciences et techniques modernes. Loucou (1982-a) donne d'autres exemples « de l'utilisation et de l'utilité (souligné par nous) du mythe » d'Aura Pokou. Ainsi l'abbé Kacou (1973) qui écrit : « Il semble que la divinité n'ait pas trompé Pokou puisque, choisissant son premier prêtre ivoirien, elle l'a pris parmi cette tribu ivoirienne, montrant ainsi que c'était le Maître du monde qui a sauvé Pokou et les siens au bord de la Comoé » ; ou Houphouët-Boigny qui, pour convaincre les Baule de la région inondée par le barrage hydroélectrique de Kossou d'abandonner leurs terres, « ne se mit pas à égrener tous les bienfaits de cette réalisation moderne. Il rappela simplement le sacrifice de la reine Pokou et demanda à ses descendants de ne pas faire moins que leur ancêtre illustre en refusant de sacrifier leurs cimetières (c'est-à-dire des morts), au progrès de la jeune nation » ; ou encore Mamadou Conde qui fait d'Houphouët-Boigny l'incarnation du fils sacrifié de Pokou dans sa pièce de théâtre « L'Enfant prédit ».

Quant au Président Houphouët-Boigny, qui manifestement inspire ces allégories politiques, son souci de s'inscrire dans la continuité des traditions transparaît dans son grand discours de 1983, destiné à faire pièce aux critiques du régime et adressé, « en termes très simples », « non pas aux hommes de lettres et de culture, mais à la Côte-d'Ivoire profonde ». Comme en 1950, face aux colonisateurs, Houphouët-Boigny (1983) trouve là l'occasion d'inscrire sa biographie dans un contexte spécifiquement baule, susceptible néanmoins d'être compris par toute la Côte-d'Ivoire rurale : la richesse en or de sa famille dont il hérita et qu'il fit prospérer bien avant d'être investi de fonctions politiques modernes ; l'utilisation qu'il en fit et dont profitèrent non seulement son entourage, mais aussi l'organisation naissante du R.D.A. et de nombreuses œuvres humanitaires ; son ascendance qui le lie à plusieurs chefs du Baule-sud de la période précoloniale ; ses relations personnelles avec la dynastie walebo dont la dernière et « véritable héritière du pays baule » lui confia une de ses filles avant de mourir : celle à qui fut précisément donnée le nom d'Abla Pokou avant de recevoir un nom chrétien. Il se défend enfin d'avoir « construit Yamoussoukro pour en faire la capitale » (la ville est aujourd'hui capitale politique de la Côte-d'Ivoire). L'explication fournie est plus noble (« montrer ce qu'un Africain peut faire pour son pays quand il en a les moyens ») ; elle est probablement aussi davantage en rapport avec la conception populaire traditionnelle de l'autorité et du pouvoir, puisque c'est la force du destin, voire la force personnelle du personnage qui en sont les causes (« Je me suis trouvé dans des conditions exceptionnelles »). Nul doute que, dans un contexte traditionnel ainsi dessiné à demi-mot, il y aurait là les signes d'une véritable captation dynastique imposée par la Providence ; d'autant que les dernières années de règne de l'ultime chef supérieur des Baule, décédé en 1978, furent ternies par le vol de la « chaise » royale.

À l'évidence, la tradition baule est soumise à un usage très largement informé par les débats contemporains. Le contenu politique de cette tradition déborde largement des références spécifiquement baule (surtout débattues dans les historiographies locales et l'historiographie académique), pour aborder le thème général du pouvoir à l'échelle nationale (traité à travers celui de l'État baule historique) et le thème de la permanence du fait ethnique dans la société ivoirienne (référence au « modèle » baule et, plus généralement, au modèle akan de l'autorité, du pouvoir et de la légitimité du chef).

Par rapport à la période précédemment distinguée, celle de « l'avènement de la politique » dans un contexte colonial, le retrait du colonisateur fait du politique une affaire « entre soi », entre sujets qui s'identifient par leurs positions et leurs reconnaissances réciproques. *L'identité baule*, comme les autres identités ethniques, est utilisée et perçue comme une manière d'être ivoirien. Que cette manière d'être soit potentiellement conflictuelle, ne permet pas d'attribuer ce caractère conflictuel

à la permanence d'une « essence » ethnique chère aux tenants de l'analyse « tribaliste ». C'est au contraire parce que la configuration ethnique actuelle est, dans une mesure certaine, le produit de cristallisations historiques successives, qu'elle est en mesure d'être utilisée, sous couvert de traditions immémoriales, par les acteurs sociaux pour nourrir un débat (par exemple, le type de reconnaissance attendue par les différentes fractions et classes de la population de la part des détenteurs d'un pouvoir d'État, qui fonde sa légitimité sur des principes démocratiques) ou pour négocier un accord (par exemple, le type d'intervention possible émanant de l'« État-développeur » sur les structures économiques et sociales d'une région particulière ou d'un secteur d'activité donné). C'est ce que semble traduire le double mouvement des procédures : débordement du processus d'identification ethnique et politique baule vers une problématique nationale (voire africaine) d'une part, et soutien de débats de niveau national traités au moyen de métaphores spécifiquement baule d'autre part. Ce mouvement de va-et-vient exprime le caractère de fait social total qu'offre l'identification ethnique comme conscience historique en soi et pour soi, conscience que l'existence de classes à l'intérieur de la société ivoirienne ne suffit pas à contredire, parce que cette conscience peut être décelée dans la fraction baule de chacune des classes existantes.

Dans le contexte actuel (forte colonisation baule des régions forestières occidentales du pays encouragée par l'État, atmosphère de succession dans l'entourage du Président de la République, rôle de rassembleur que s'efforce de remplir ce dernier tout en utilisant des références spécifiquement baule), le code ethnique est éminemment politique. L'émergence parallèle et récente d'une tradition d'autochtonie spécifique aux populations de l'ouest forestier (Gauze 1969), pourrait être sans doute interprétée dans le même sens.



Ce survol des traditions politiques baule ne peut être qu'une tentative partielle de saisir les modes historiques de production de la tradition. Du point de vue méthodologique, cette tentative permet de situer des corpus de traditions et d'en tirer des enseignements utiles quant à la critique historique des données (effets d'élection internes à l'historiographie, effets de sélection propres à l'historiographie). Il s'agit ici d'esquisser une entreprise de « sociologie de la connaissance » des traditions dont les résultats ne peuvent surprendre si l'on admet que la tradition est le résultat d'une réinterprétation constante du « passé représenté », à l'usage des enjeux du présent. Il conviendrait d'ailleurs de confronter les résultats obtenus à partir d'un corpus restreint et exclusivement écrit avec les traditions orales de première main, émanant de couches sociales différentes.

Nous avons accordé, en outre, une importance particulière au fait que l'analyse historique de ce corpus met à jour non seulement des mécanismes ou des régularités dans la production de l'histoire traditionnelle, mais également des figures significatives eu égard au contexte historique général. Les variations de la

tradition politique baule nous informent ainsi sur la nature et le sens de l'identité baule à une époque donnée et, en fin de compte, sur la place de cette identification dans un ensemble relationnel beaucoup plus large (la colonie puis la société ivoirienne). Ce n'est pas seulement parce que les traditions historiographiques aussi bien qu'historiographiques baule se prêtent bien à une thématique politique qu'il est possible d'en faire une analyse en ces termes. C'est plutôt, croyons-nous, parce que toute procédure identitaire est en soi politique (bien plus que « culturelle » au sens commun du terme). La représentation du fait étatique dans la conscience commune ivoirienne, entamée dans la période coloniale et achevée dans la période contemporaine, repose sur (et non s'oppose à) la production de nouvelles identifications ethniques.

H. MEMEL-FOTE
JEAN-PIERRE CHAUVEAU

BIBLIOGRAPHIE

- Akoto Yao (P.) 1986, *L'envol des tisserins*, roman, CEDA, Abidjan.
- Bamba (M.S.) 1978, *Bas-Bandama précolonial. Une contribution à l'étude historique des populations d'après les sources orales*, Paris I, thèse 3^e cycle, 2 tomes, 567 p.
- 1986, « L'ethnie, résultante d'une dynamique temporelle et spatiale : les Olomwen du Bas-Bandama (Côte-d'Ivoire forestière) », *La dimension historique de l'ethnicité en Afrique*, Table ronde, Centre de Recherche Africain - L.A. 363, Paris, 9 p. multig.
- Benezet (Lt.) et Carpentier (Lt.) 1905 (juin et octobre), « Rapport sur la situation politique de ce district », Fort Monier (Sakassou), *Archives nationales de Côte-d'Ivoire*, IEE 39 (1).
- Brevié (Gouverneur) 1929, « Consignes données pour la rédaction des coutumiers » par le Gouverneur Brevié, *Archives nationales de Côte-d'Ivoire*.
- Carpentier (Lt.) 1905, v. Benezet et Carpentier.
- Chauveau (J.P.) 1976, « Note sur les échanges dans le Baoulé précolonial », *Cahiers d'Études Africaines* XVI, 3-4 : 567-602.
- 1977, « Société baule précoloniale et modèle segmentaire. Le cas de la région de Kokumbo », *Cahiers d'Études Africaines*, XVII, 4 : 415-434.
- 1978, « Contribution à la géographie historique de l'or en pays baule », *Journal des africanistes*, 48, 1 : 15-70.
- 1979, *Notes sur l'histoire économique et sociale de la région de Kokumbo (Baoulé-sud, Côte-d'Ivoire)*, Travaux et Documents de l'ORSTOM, 104, Paris, 227 p.
- 1982, « L'image de l'agriculture baule et les « développeurs ». Référent précolonial et réalités historiques », *Économie rurale*, 147-148 : 95-101.
- 1987-a, « La part baule. Effectif de population et « domination ethnique » : une perspective historique », *Cahiers d'Études Africaines*, 105-106, pp. 123-165.
- 1987-b, « La colonisation « appropriée ». Essai sur les transformations économiques et sociales en pays baule (Côte-d'Ivoire) de 1891 au début des années 1920 », *La colonisation : rupture ou parenthèse ?*, M. Piault éditeur, Paris.
- Chauveau (J.P.) et Dozon (J.P.), 1985, « Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte-d'Ivoire », *Cahiers ORSTOM, Série Sciences Humaines*, XX, 1 : 63-80.
- 1987, « Au cœur des ethnies, ivoiriennes... l'État », *L'État contemporain en Afrique*, Paris, E. Terray (ed).
- Clozel (F.J.) 1906, *Dix ans à la Côte-d'Ivoire*, Paris.
- Clerici (A.), 1962, *Histoire de la Côte-d'Ivoire*, CEDA, Abidjan.
- Delafosse (M.), 1900, *Essai de manuel de la langue agni*, Paris.
- 1906, « Ethnographie de la région de Bouaké », in Clozel 1906 : 275-282.
- Étienne (P. et M.), 1965, « L'organisation sociale des Baoulé », *Étude régionale de Bouaké, 1962-1964, I, Le peuplement*, Abidjan : 121-194.
- 1971, « A qui mieux mieux » ou le mariage chez les Baoulé », *Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines*, Vol. VIII, 2 : 165-186.
- Étienne (P.), 1966, « Phénomènes religieux et facteurs socio-économiques dans un village de la région de Bouaké (Côte-d'Ivoire) », *Cahiers d'Études Africaines*, VI, 3 : 367-401.
- 1968, « Les aspects ostentatoires du système économique baule », *Économies et Sociétés*, II, 4 : 793-817.
- 1971, « L'individu et le temps chez les Baoulé. Un cas de contradiction entre la représentation d'un phénomène social et sa pratique », *Cahiers d'Études Africaines*, XIII, 4 : 631-648.
- 1975, *Essais de sociologie baoulé*, thèse de 3^e cycle, Paris-Sorbonne, multig.
- Gauze (L.T.A.), 1969, « Contribution à l'histoire du peuplement de la Côte-d'Ivoire », *Annales de l'Université d'Abidjan, Série F (ethno-sociologie)*, I, 1.
- Holas (B.), 1954, « Les peuplements de la Côte-d'Ivoire », *Cahiers Charles de Foucauld*, 9^e série, vol. 35, 3^e trimestre, pp. 49-69.
- Houphouët-Boigny (F.), 1950, « Audition de M. Houphouët-Boigny, député » in *Rapport n. 11 348 sur les incidents survenus en Côte-d'Ivoire* établi par M. Damas, Assemblée Nationale, Paris (réimprimé en 1965 par le P.D.C.I.-R.D.A., Imprimerie nationale, Abidjan).
- 1983, discours reproduit par *Fraternité-Matin*, avril 1983. (Reproduit in *Peuples noirs, peuples africains*, 41-42, 1984 : 76-103).
- Kacou (Abbé), 1973, *Sagesse africaine au pays baoulé*.
- Kanoute (D.) s.d., *Authentique histoire de l'Afrique (tradition orale)*, s.l. [Dakar], tome II : 44-53.
- Kokora Bitty (Dr. T.) n.d., *Kokora Bitty, Roi Agni Amantian de Tiassalé, Côte-d'Ivoire*, Imprimerie nationale, Côte-d'Ivoire.
- Kouamé Guié s.d. [années 1940], *Monographie de Sakassou*, Travaux de fin d'études de l'École William-Ponty, ms.
- Lasnet (Dr.), 1898, « Contribution à la géographie médicale. Mission du Baoulé », *Annales d'Hygiène Coloniale*, avril-mai-juin.
- Loucou (J.N.), 1976, « L'exode des Baule », *Annales de l'Université d'Abidjan, sér. I (Histoire)*, IV : 123-137.
- 1978 (en collab. avec F. Ligier), *La reine Pokou, fondatrice du royaume Baulé*, Paris-Dakar-Abidjan.
- 1982-a « Entre l'histoire et la légende : l'exode des Baoulé au XVIII^e siècle. De Koumassi à Sakassou, les migrations du grand peuple akan » *Afrique Histoire*, 5 : 43-50.
- 1982-b, *Bibliographie de l'Histoire de Côte-d'Ivoire*, Abidjan, Département d'Histoire de l'Université d'Abidjan, multig.
- 1984-a, « Note sur l'État baoulé précolonial » *Annales de l'Université d'Abidjan, série I (Histoire)*, XII.
- 1984-b, *Histoire de la Côte-d'Ivoire*, tome I : *La formation des peuples*, Abidjan.
- Luig (U.), 1985-a, « Orale Tradition als Interpretation von Geschichte. Die Sage von Aura Poku », *Anthropos* : 101-124.
- 1985-b, « The Political Organization of the Abe-Ngongbo in the 19th century », *French-German Conference on African Studies*, Paris, 33 p, multig.
- Memel-Fote (H.), 1975, « Diversité et unité de la Côte-d'Ivoire dans l'histoire précoloniale », *Godo-Godo, Bulletin de l'I.H.A.A.A.*, 1 : 67-77.
- à paraître : *La problématique de la formation sociale baoulé*.
- Ménalque (M.), 1933, *Coutumes civiles des Baoulé de la région de Dimbokro*, Paris.
- Niangoran-Bouah (G.), 1970, « Les Akan », *Atlas de Côte-d'Ivoire*, Abidjan.
- Nokan (Z.G.), 1984, *Abraha Pokou et trois autres pièces*, Paris.
- Reste (Gouverneur), 1934, « Préface », *Coutumiers juridiques de la Côte-d'Ivoire*, Abidjan.
- Riam, 1953, *Rapport politique du cercle de Bouaké*. (Exemplaire photocopié à la bibliothèque de l'ORSTOM, Sciences Humaines, Abidjan).
- Salverte-Marmier (P. de), 1965, in « Les étapes du peuplement », *Étude régionale de Bouaké, Le peuplement* : 13-58.
- Sirieux (P.H.), 1975, *Félix Houphouët-Boigny, l'homme de la paix*, Seghers - N.E.A. - Dakar-Abidjan.
- Tellier (T.), 1906, « Monographie du cercle du Baoulé » in F.J. Clozel 1906 : 133-147.
- Tiacoh (G.K.), 1967, *La légende de N'Zi le grand guerrier d'Afrique*, Abidjan.
- 1983, *Dans le pays baoulé. Monographie de la commune de Tomidi. Origine et Histoire*, Abidjan.
- Unesco, 1971, *Research Project on Oral Tradition of Anyii, Akyee and Baule (in Ivory Coast)* (N.K.W. OSEI, Sakaso), Archives nationales du Ghana (Extraits obligamment portés à notre connaissance par Richard Horowitz).
- Verneau (R.), 1895, « Distribution géographique des tribus dans le Baoulé », *L'Anthropologie*, VI : 564-568.
- Weiskel (T.C.), 1976, « L'histoire socio-économique des peuples baule : problèmes et perspectives de recherche », *Cahiers d'Études Africaines*, XVI, 1-2 : 357-395.
- 1987, « The precolonial Baule : A Reconstruction », *Cahiers d'Études Africaines*, XVIII, 4 : 503-560.
- 1980, *French Colonial Rule and the Baule Peoples : Resistance and Collaboration, 1889-1911*, Oxford.